

Article paru le 5 novembre 2019

Le grand débarras des produits de jardinage

Florian Gambin

Du 17 au 31 octobre, l'enseigne de jardinerie et d'animalerie Poullain, en partenariat avec la société EcoDDS, conviait les particuliers à venir déposer leurs produits de jardinage en magasin...

François Piquereau et ses équipes réceptionnent les pesticides dans ces boîtes selon leurs familles.

Depuis le 1er janvier 2019, avec l'entrée en vigueur de la loi Labbé, la vente, l'usage et la détention de pesticides chimiques de synthèse est dorénavant proscrite. Chaque particulier a été invité à se rendre dans son magasin Poullain (à Franqueville-Saint-Pierre ou Petit-Quevilly), afin de déposer ses produits de jardinage contenant des phytosanitaires et biocides.

« Le but de cette collecte est d'éviter le stockage de produits qui peuvent être dangereux pour la santé et également de réduire les risques de pollution des sols et de l'eau », explique Lisa Deborde, chargée de communication d'EcoDDS.

Une centaine de kilos collectée
Cette quinzaine n'a pas été l'unique moment de l'année où les particuliers ont pu venir remettre leurs produits : « Il s'agit de notre troisième opération », informe François Piquereau, le directeur de l'enseigne de

Franqueville-Saint-Pierre.

À leur arrivée, François explique que les clients sont « pris en charge par un vendeur certifié qui gère la collecte. Il y en a toujours au moins un en magasin », précise-t-il, « puis les déchets sont mis dans des car-tons selon leurs familles, (aérosol, liquide, solide) et notre partenaire vient les récupérer au terme de la collecte. »

Les fois précédentes, près d'une centaine de kilos a été collectée : « on s'attend à peu près au même résultat », confie le directeur. Une fois récupérés, certains produits sont incinérés et d'autres recyclés. Si d'ici la fin de l'année aucune autre opération n'est prévue, François Piquereau confirme que ces semaines de sensibilisation et de prévention « feront leur retour en 2020 ».

! Pratique. Plus d'informations sur www.ecodds.com ■